



Guide de reconnaissance des principales plantes invasives présentes sur le territoire

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat



Janvier 2017

Liste des plantes présentées dans ce guide

Par ordre alphabétique :

Ail triquètre (*Allium triquetrum*)

Arbre à papillons (*Buddleja davidii*)

Azolle fausse-fougère (*Azolla filiculoides*)

Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronopifolia*)

Datura stramoine (*Datura stramonium*)

Grand pétasite, Pétasite officinal (*Petasites hybridus*)

Griffes de sorcière (*Carpobrotus acinaciformis* et *C. edulis*)

Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*)

Jussies (*Ludwigia peploides* et *L. grandiflora*)

Laurier palme, Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*)

Laurier sauce (*Laurus nobilis*)

Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*)

Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*)

Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)

Renouée de l'Himalaya, Renouée à nombreux épis (*Polygonum polystachyum*)

Renouées asiatiques (*Reynoutria japonica*, *R. x bohemica* et *R. sachalinensis*)

Rhododendron pontique, Rhododendron des parcs (*Rhododendron ponticum*)

Séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)

Lexique

Bibliographie et crédits photos

Ail triquètre (*Allium triquetrum*)

Petite bulbeuse poussant en grandes masses denses sur les talus, le long des chemins, des routes.... Forte odeur d'ail, plante comestible. S'étend par multiplication des bulbilles et par les graines tombant au sol près du pied mère.



Tige caractéristique à 3 angles, inflorescence blanche en ombelle lâche, feuilles linéaires. *A ne pas confondre avec l'ail des ours (inflorescence globuleuse et feuilles larges).*



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée émergente (catégorie IA1e) portant atteinte à la biodiversité

Arbre à papillons (*Buddleja davidii*)

Arbuste pionnier poussant le long des routes, voies de chemins de fer, friches, délaissés... croissance annuelle très rapide. Attire les papillons, d'où son nom. Pollinisation par les insectes et colonisation des sites par dissémination de ses nombreuses graines.



Arbuste à fleurs pouvant atteindre 5 m de haut. Longue floraison estivale. Inflorescences très nombreuses en panicule serré, violettes dans l'espèce-type. Feuilles semi-caduques de 10 à 30 cm de long, oblongues, vert-bleuté, duveteuses et plus claires sur le dessous. Tiges anguleuses et veloutées.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Potentielle (catégorie IP2) avec impact sur la biodiversité

Azolle fausse-fougère (*Azolla filiculoides*)

Petite fougère aquatique flottante, présente dans les eaux calmes (mares, étangs, lavoirs...). Peut former de véritable tapis couvrant entièrement la surface de l'eau. En Europe, la plante se reproduit par fragmentation des tiges. Elle est également disséminée par les animaux et les activités de l'homme.



Couleur variant du vert au rouge, feuilles plates ressemblant un peu à des feuilles de thuyas, diamètre moins de 1 cm, petites racines flottantes sous la feuille.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i) portant atteinte à la biodiversité

Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*)

Plante annuelle pouvant atteindre 2m50 de haut, aimant les milieux frais. Dispersion par les graines qui peuvent être éjectées à 5 mètres ou plus du pied mère (production jusqu'à 800 graines par pied).



Feuilles vertes à nervures rouges opposées décussées (alternativement sur la tige), tige verte, parfois rougeâtre, creuse (sensation d'être pleine d'eau), grandes fleurs roses, plus rarement blanches, type « gueule-de-loup ». Au début du printemps, tapis de plantules couvrant le sol comme un semis.



Taille de la plante au printemps



Taille en été



Système racinaire

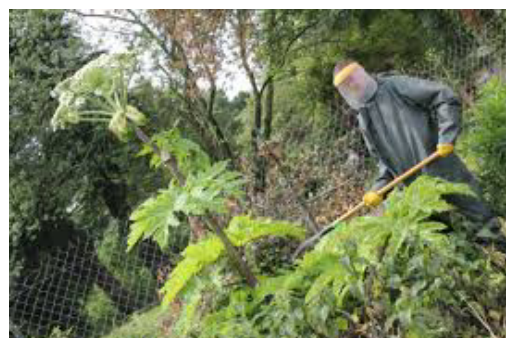
Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée émergente (catégorie IA1e) portant atteinte à la biodiversité

Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*)

Vivace architecturale de très grande taille, pouvant atteindre 3 à 4 m de haut, **sève provoquant des brûlures du second degré par hypersensibilisation de la peau au soleil**. Plante pionnière, présente d'abord dans les friches, terrains vagues et bords de route, se répand dans le milieu naturel dans les fossés, les prairies, le long des cours d'eau, lisières forestières, en sol frais et riche en nitrates. Se reproduit par dissémination des graines, les graines pouvant rester en dormance dans le sol durant plusieurs années. *A ne pas confondre avec la Grande Berce (ou Patte d'ours), commune chez nous et plus petite.*



Il faut absolument éviter tout contact avec la sève de la plante, présente dans les tiges, les feuilles et les fruits. Ne pas couper, blesser ou froisser les plantes. Pour toute intervention, se protéger avec une combinaison étanche à la sève, des gants à manches longues, des lunettes (sève également irritante pour les yeux). En cas de contact, pour ne pas étendre la zone touchée, éponger la sève avec un papier absorbant (sans frotter !), et rincer immédiatement à l'eau savonneuse. Ne pas s'exposer au soleil dans les jours qui suivent. Prévenir son médecin.



Feuilles très dentées à folioles aigus, pouvant atteindre 3 m, inflorescences en ombelles denses pouvant atteindre 50 cm de diamètre, tige creuse teintée de pourpre et hérissée de poils pouvant atteindre un diamètre de 10 cm.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Potentielle (catégorie IP3) portant atteinte à la santé humaine

Cotule pied-de-corbeau (*Cotula coronopifolia*)

Petite vivace succulente, prostrée, pouvant former des colonies denses le long des estuaires, les berges des plans d'eau, dans les marais (surtout côtiers chez nous), sur les vasières. Elle supporte la submersion et la salinité de l'eau. S'étend grâce à ses tiges couchées le long du sol sur les nœuds desquelles vont se former des racines.



Feuilles charnues, linéaires à lancéolées, embrassant les tiges rougeâtres. Petites fleurs jaunes en bouton.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Potentielle (catégorie IP5) naturalisée ou en voie de naturalisation

Datura stramoine (Datura stramonium)

Plante annuelle extrêmement toxique (aussi appelée Herbe aux fous ou Pomme-épineuse), présente dans les cultures, le long des fossés et des cours d'eau, les friches, les terres nouvellement retournées. Préfère les terres fraîches et riches en nitrates. Se répand par les graines, qui peuvent rester viables longtemps dans le sol.



Atteignant parfois 2 m de haut, mais plus souvent 0.50 à 1,50 m, elle présente des fleurs blanches en trompettes type fleurs de liseron, et des fruits caractéristiques en forme de grosses capsules ovales et épineuses. Les capsules sont remplies de graines noires. Feuilles ovales et sinuées, assez grandes. Racine pivotante.



Attention à ne surtout pas brûler cette plante pleine d'alcaloïdes tropaniques: l'inhalation des fumées a des répercussions sur le système nerveux qui peuvent s'avérer très graves, persister plusieurs jours, voire de façon définitive (tachycardie, hallucinations délirantes, pertes de conscience, confusion mentale, amnésie...) !

Classement 2016 CBN de Brest : Invasives Potentielles (catégorie IP3) portant atteinte à la santé humaine

Grand Pétasite, Pétasite officinal (*Petasites hybridus*)

Plante herbacée vivace à rhizome poussant sur sols riches et humides, sur le bord des cours d'eau, les talus ombragés. Les fleurs apparaissent avant les feuilles. Se répand par étalement de ses rhizomes puissants.



Grandes feuilles arrondies et veloutées, pouvant dépasser 50 cm de diamètre. Les fleurs apparaissent en grappes ovoïdes sur de longues tiges rougeâtres. Les fruits présentent une aigrette de poils.



Grappe en fleurs

Grappe en fruits

Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Potentielle (catégorie IP5) naturalisée ou en voie de naturalisation

Griffes de sorcière (*Carpobrotus acinaciformis* et *Carpobrotus edulis*)

Plante vivace succulente et rampante, se développant sur les zones sableuses, les falaises, les terrains côtiers remaniés en plein soleil où elle forme de véritables tapis. Présente sur le littoral en milieu ouvert, les îles. Dispersion par graines ou de manière végétative par étalement (stolons) ou fragmentation des rhizomes (transportés par l'eau de mer ou les animaux).



Feuilles charnues à 3 angles, atteignant 10 cm de long, parfois rougeâtres. Tiges rampantes, un peu ligneuses. Fleurs rose vif en forme de marguerite, couvrant les tapis de feuilles formés par la plante.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i), portant atteinte à la biodiversité

Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*)

Grande graminée ornementale en touffe dense, surmontée de fleurs en panicules pouvant dépasser 2 m de haut. Colonise les friches, bords de routes, zones portuaires et industrielles, mais également les marais, lisières, talus.... par semis essentiellement.



Feuilles linéaires vert glauque, coupantes. Touffe dense résistante à l'arrachage quand la plante est âgée (peut nécessiter une intervention mécanique). Fleurs de graminée blanc-crème en grands épis denses au bout d'une tige haute dépassant la touffe des feuilles.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i), portant atteinte à la biodiversité

Jussies (*Ludwigia peploides* et *Ludwigia grandiflora*)

Plante aquatique enracinée formant des herbiers aquatiques denses qui recouvrent les lacs, étangs, mares, les eaux calmes des rivières, les bras morts, mais aussi les marais, les zones humides, les fossés et les canaux. Enchevêtrement végétal posant des problèmes à la navigation et créant un écran à la pénétration de la lumière dans l'eau, inhibant la pousse des plantes indigènes et gênant le développement de la faune aquatique par eutrophisation du milieu. Les tiges de ces herbiers peuvent atteindre 6 m de long ! Des racines sont émises à partir des nœuds le long de la tige, ce qui lui permet de s'ancrer au fur et à mesure de sa croissance. La plante se reproduit par boutures principalement.

L'arrêté ministériel du 2 mai 2007 interdit la commercialisation et le transport des jussies.



Grandes fleurs jaune vif de 3 à 5 cm de diamètre, attirant les pollinisateurs. Les feuilles sont soit arrondies et glabres chez *L. peploides*, soit lancéolées et poilues chez *L. grandiflora*. Les pétioles des fleurs, les racines et les tiges peuvent être rougeâtres. Les tiges principales sont rigides et noueuses.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1/3i) portant atteinte à la biodiversité et causant des problèmes à des activités économiques

Laurier palme, Laurier cerise (*Prunus laurocerasus*)

Grand arbuste à feuillage persistant pouvant atteindre 8 mètres de haut, à feuillage coriace et brillant, généralement utilisé en haies. Pousse rapide. Apprécie les situations ensoleillées et mi-ombragées, comme les sous-bois clairs de feuillus. **L'ensemble de la plante est toxique pour l'homme**, mais les oiseaux peuvent manger les fruits, ce qui favorise sa dissémination.



Grandes feuilles coriaces, vert franc, brillantes. Au printemps, fleurs blanc-crème en épis dressés, donnant des fruits noirs et charnus (la chair est faiblement toxique contrairement à la graine).



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i) portant atteinte à la biodiversité

Laurier sauce (*Laurus nobilis*)

Grand arbuste ou petit arbre à feuillage persistant (il peut mesurer de 5 à 20 mètres de haut selon les conditions), il est utilisé comme plante aromatique en cuisine. A l'origine arbre des forêts méditerranéennes, la sécheresse a fait régresser ces formations qui subsistent encore en quelques zones du bassin méditerranéen. Il forme des troncs droits à écorce lisse, grise à la base. Il a tendance à drageonner et ses fleurs donnent des fruits mangés par les oiseaux, entraînant sa dissémination par les graines.



Feuilles de forme lancéolée, coriaces, à bords plus ou moins ondulés, vert foncé (plus claires sur le revers), aromatiques. Floraison blanc-crème au printemps, groupées en petites ombelles, suivie de petits fruits noirs violacés.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Potentielle (catégorie IP5) naturalisée ou en voie de naturalisation

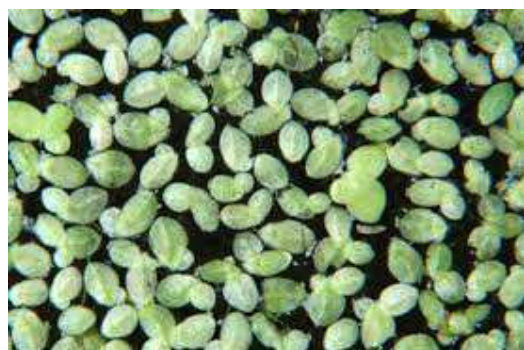
Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*)

Plante aquatique flottante se développant à la surface des eaux stagnantes, mares, lavoirs, étangs... jusqu'à les recouvrir totalement. Provoque un manque de lumière nuisible à la biodiversité. Se développe beaucoup plus vite que les lentilles d'eau européennes, et particulièrement en milieu eutrophisé.

Multiplication végétative, fleurit rarement. Disséminée par les oiseaux d'un point d'eau à l'autre.



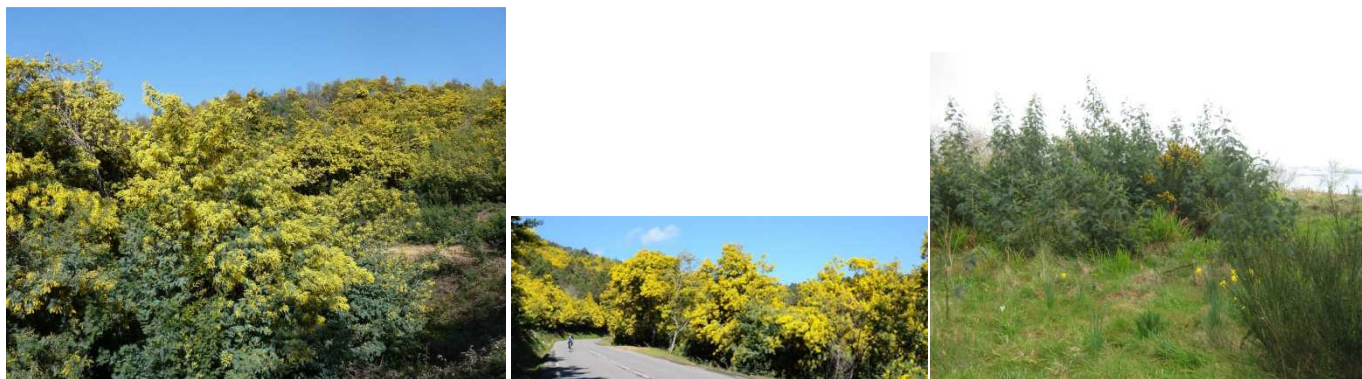
Fronde (petite « feuille ») longitudinale, vert clair, de 1 à 3 mm, un peu pointue aux extrémités. La nervure centrale de la fronde est bien marquée, et elle est également plus petite que *Lemna minor*, la petite lentille autochtone. Une seule racine par fronde.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i) portant atteinte à la biodiversité

Mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*)

Arbre pouvant atteindre 20 mètres de haut, fleurissant de janvier à mars. Se développe en milieu ensoleillé et peut supporter des gels jusqu'à -10°C. Se développe à partir de la souche en formant de nombreux rejets. Multiplication également par les graines. Il peut ainsi former des peuplements denses à proximité de zones habitées, investissant les friches, landes, falaises... Attention, **le pollen du mimosa d'hiver est allergisant**.



Tronc lisse et grisé, rameaux sans épines. Feuilles composées formées de folioles elles-mêmes très découpées, douces au toucher. Fleurs parfumées en forme de pompons jaunes disposés en grappe, donnant des fruits en forme de gousses plates rouge brunâtres.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Potentielle (catégorie IP5) naturalisée ou en voie de naturalisation

Myriophylle du Brésil (*Myriophyllum aquaticum*)

Plante aquatique enracinée qui colonise les milieux aquatiques stagnants, notamment les eaux riches et polluées. Préfère les climats océaniques et tempérés. Forme des tapis denses de tiges émergeant au-dessus de l'eau créant un déficit d'oxygène pour les espèces aquatiques indigènes. Ces formations peuvent également gêner la circulation fluviale et les activités de pêche. Les tiges principales peuvent dépasser 3 mètres de long et la partie émergée 40 cm au-dessus de l'eau. La plante s'étend rapidement par allongement et fragmentation de ses tiges.



Longues tiges noueuses mais fines, parfois rougeâtres. Les racines peuvent atteindre 80 cm de long. Les feuilles très divisées sont verticillées, c'est-à-dire disposées tout autour de la tige, généralement par 5. Fleurs très petites se développant à l'aisselle des feuilles émergées.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1/3i) portant atteinte à la biodiversité et causant des problèmes à des activités économiques

Renouée de l'Himalaya, Renouée à nombreux épis (*Polygonum polystachyum*)

Plante herbacée vivace formant des zones denses le long des fossés, talus de bord de route, voies ferrées, berges et friches. Elle atteint une hauteur de 1 à 2 mètres, et s'étend en largeur par ses rhizomes sans laisser de place aux autres plantes, ou par transport de boutures de ses tiges noueuses à partir desquelles se forment de nouvelles racines.



Tiges creuses, rougeâtres jeunes, puis verdâtres à brunes. Feuilles lancéolées et pointues de 10 cm de large et 30 cm de long, avec un long pétiole et des stipules de couleur brune. Floraison en fin d'été en grands panicules de fleurs blanches à roses, avec des étamines bleues à violettes.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i) portant atteinte à la biodiversité

Renouées asiatiques (*Reynoutria* sp.)

Grande plante herbacée vivace pouvant atteindre 4 mètres de haut, au port érigé et au système racinaire très profond (sur 1 à 2 mètres) et dense (8 à 12 mètres pour une seule souche), formant des colonies le long des berges de cours d'eau, fonds de vallées, fossés, mais aussi dans les terres remuées de chantier, les friches, délaissés... Pousse très rapide dès l'arrivée des beaux jours. S'étend à partir de la souche mère, mais également par fragments de tiges et de racines transportés lors de transports de terre, de travaux, de chantiers d'entretien (matériel de fauche et de broyage non nettoyé), les crues etc... La multiplication par la pollinisation reste encore limitée, mais possible avec l'adaptation de la plante aux contraintes qu'elle peut rencontrer. Les jeunes pousses sont comestibles.



Grandes tiges creuses et rougeâtres, poussant à toute vitesse (peut atteindre 4 mètres en seulement 2 mois !). Les tiges sèches restent longtemps visibles en hiver. Bourgeons dormants l'hiver à la base de la souche, permettant un démarrage rapide de la végétation en fin d'hiver. Feuilles larges, ovales et triangulaires (15 à 25 cm), tronquées à la base pour *Reynoutria japonica*, ou bien longues (25 à 40 cm), ovales-lancéolées et à la base en forme de cœur chez *Reynoutria sachalinensis* et *R. x bohemica*. Floraison blanche en fin d'été, en grands panicules de petites fleurs légèrement parfumées insérés à l'aisselle des feuilles. Fleurs mâles et fleurs femelles : chaque colonie présente normalement des individus identiques entre eux (mâles ou femelles) car s'étendant par voie végétative.



Photos prise en février : jeunes pousses et cannes sèches de l'année précédente.



Photos prises en mai : tiges rouges de *Reynoutria japonica* et départ de bourgeon dormant (à gauche de la racine)



Différenciation des feuilles entre les espèces



Feuille de *Reynoutria japonica*



Fleurs mâles



Fleurs femelles

Classement 2016 CBN de Brest pour *R. japonica* et *R. x bohemica*: Invasive Avérée installée (catégorie IA1i) portant atteinte à la biodiversité

Classement 2016 CBN de Brest pour *R. sachalinensis* : Taxon A Surveiller (catégorie AS5) pour son impact sur la biodiversité

Rhododendron pontique, Rhododendron des parcs (*Rhododendron ponticum*)

Grand arbuste persistant de 4 à 5 mètres de haut à port buissonnant. Il affectionne les lieux frais et ombragés, les sols acides et les climats humides et tempérés. S'étend par marcottage naturel des tiges et se disperse par les graines. Il se répand à la lisière des bois et dans les sous-bois où le paillis épais de ses feuilles et son fort ombrage ne laisse pas germer les espèces de sous-bois indigènes. Ses graines sont transportées par le vent et peuvent germer à l'ombre.



Feuilles simples, oblancéolées, dépassant 6 cm de long. Les bourgeons sont situés au bout des nouvelles tiges, de forme ovoïde pour le terminal, et fusiforme pour les axillaires. Floraison fin mai-début juin : les inflorescences forment un corymbe d'une quinzaine de fleurs, mesurant environ 5 cm chacune. Elles sont asymétriques et de couleur lilas, rose à violacée. Les fruits sont des capsules ligneuses.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i) portant atteinte à la biodiversité

Séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)

Arbuste semi-persistant poussant vite (jusqu'à 1m50 en 3 ans), formant des buissons touffus. Il peut atteindre 4 mètres de haut et se développe en zone littorale. Il résiste bien aux embruns, au sel et au froid. Le Séneçon se reproduit par les graines, ou en formant de nouvelles pousses lorsque le pied principal est coupé. Un simple morceau de racine peut également donner naissance à un nouveau plant.



Les feuilles pointues mesurent 7 cm sur 4, de couleur vert tendre, plus ou moins dentées. Elles sont disposées alternativement le long de la tige. Les fleurs mâles ou femelles sont portées par des plants différents. Les pieds femelles donnent des fruits à aigrette recouvrant le buisson et lui conférant un aspect cotonneux. Les graines, très légères, peuvent être disséminées par le vent à plusieurs kilomètres du pied-mère.



Classement 2016 CBN de Brest : Invasive Avérée installée (catégorie IA1i) portant atteinte à la biodiversité

Lexique

Aigrette : ensemble de poils chapeautant une graine et permettant son transport et sa dispersion par le vent.

Alterne : se dit de feuilles implantées seules de part et d'autre de la tige, mais jamais l'une en face de l'autre.

Corymbe : inflorescence terminale dans laquelle l'ensemble des fleurs arrivent au même niveau, les unes à côté des autres, grâce à des longueurs de pédoncules floraux différentes. L'inflorescence forme ainsi une sorte de plateau.

Drageon : repousse produite sous la surface du sol au niveau des racines de la plante.

Fusiforme : feuille ayant la forme d'un fuseau, élargie au centre et effilée aux extrémités.

Oblancéolée : feuille ayant la forme d'un fer de lance, au moins 3 fois plus longue que large, avec la partie la plus large dans la moitié supérieure de la feuille.

Ombelle : inflorescence dont la forme rappelle celle du corymbe, à la différence que l'ensemble des pédoncules floraux sont insérés au niveau du même point sur la tige.

Opposée décussée : feuilles implantées par deux en se faisant face sur la tige (feuilles opposées) ; les feuilles implantées sur le nœud immédiatement supérieur le sont perpendiculairement aux précédentes (décussées).

Panicule : inflorescence composée de fleurs situées au sommet des rameaux terminaux.

Pétiole : partie qui relie le limbe de la feuille à la tige.

Rhizome : tige souterraine relativement horizontale d'où sont émises des racines et des tiges aériennes. Elle peut être remplie de réserves alimentaires.

Stipule : toujours implantées par 2 autour de la base du pétiole, au niveau de son insertion sur la tige. Elles ressemblent à des feuilles miniatures.

Bibliographie

QUERE E., GESLIN J., 2016 - Liste des plantes vasculaires invasives de Bretagne. DREAL Bretagne, Région Bretagne. Conservatoire Botanique National de Brest, 27 p. + annexes

CLEMENT G., LAPOUGE-DEJEAN B., 2014 – Plantes envahissantes, pionnières ou simplement expansives ? Comment vivre avec au jardin écologique. Ed. Terre Vivante – Conseils d'expert, 190 p.

Parc Naturel Régional d'Armorique, 2013 – Invasives, mieux les connaître pour mieux les combattre. Collection Les Guides du Parc. Région Bretagne, Conseil général du Finistère, 15 p.

JOUY A., DE FOUCAULT B., 2016 - Dictionnaire illustré de botanique. Éditions Biotope, 472 p.

Publications et sites internet :

<http://www.cbnbrest.fr/site/>, janvier 2017

<http://www.observatoire-biodiversite-bretagne.fr/especes-invasives/Flore-continenteale>, janvier 2017

<http://www.pnr-armorique.fr/>, janvier 2017

<http://www.fcbn.fr/sites/>, janvier 2017

<http://www.tela-botanica.org/site:botanique>, janvier 2017

<https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/especes/>, janvier 2017

<http://www.europe-aliens.org/>, janvier 2017

<http://biodiversite.wallonie.be/fr/invasives.html?IDC=5632>, janvier 2017

<http://www.gt-ibma.eu/espece/>, janvier 2017

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Portail:Botanique>, janvier 2017

<http://www.luontoportti.com/suomi/fr/>, janvier 2017

<http://sain-et-naturel.com/berce-du-caucase-plante-toucher.html>, janvier 2017

<http://www.saisons-vives.com/Berce-du-Caucase-dans-les-Alpes,608.html>, janvier 2017

<http://espacepurlavie.ca/berce-du-caucase>, janvier 2017

<http://www.arten-ohne-grenzen.ch/fr/>, janvier 2017

<https://www.queberce.crad.ulaval.ca/recherche.html>, janvier 2017

http://www.orenva.org/IMG/pdf/Document_d_alerte_Cotula_coronopifolia.pdf, janvier 2017

<http://www.toxiplante.fr/monographies/datura.html>, janvier 2017

<https://phytotheque.wordpress.com/>, janvier 2017

<http://edivert-monetang.e-monsite.com/>, janvier 2017

<http://www.parc-naturel-brenne.fr/fr/accueil/un-territoire-d-exception/nature/especes-exotiques-envahissantes>, janvier 2017

<http://pee.cbnpmp.fr/quest-quune-plante-exotique-envahissante>, janvier 2017

Crédits photos : SMEGA, CBN de Brest, CBN Pyrénées et Midi-Pyrénées, Tela Botanica, Parc Naturel Régional de Brenne, Parc National de Port-Cros, Syndicat du bassin versant du Brivet, Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Seiche, L'Eau en Poitou-Charentes, Ouest-France, Le Pays d'Auge, Le Lavallois, La Voix de l'Est, Le Populaire du Centre, Le Courrier de l'Eure, Municipalité de Saint-Pamphile (Canada), SPV – Wallonie, Ville d'Andenne (Belgique), office de tourisme de Mandelieu (P. Delpierre), Wikipédia, Wikimedia, Flora-West-Europa, FloreAlpes, Europe Aliens, Hippocampus Bildarchiv, Nature au Pouliguen, Au Jardin de Flore, Lac de Créteil (Michel), Garden Breizh, Sauvages du Poitou, Buddlejagarden, Foodplayerlinda, Foise en Savoie, Sain et Naturel, Les Fous Jardiniers, Les Taxinomes, Arten ohne Grenzen, Victorianflora, Hobbesworld, Nature-nature, NatureGate, Savoureuses Plantes Sauvages, Edivert, Florum, Le monde Lupa, The Rivers Tree Company, MesArbustes, Jardinissimo, Boutique Végétale, Visoflora (Pelot), Alabama Plants, A. Roux, Adam A. Agosta, André Karvath, Andreas Kunz, Anne-Marie Muia, Christian König, Claude Hammer, Claudine Le Bagousse, D. Rodrigue, DanielleDMD, Delphine Revol, Diane Clavet, Dominique Gaudefroy, Emmanuel Lattès, Enzo De Santis, Etienne Branquart, Eric Holthof, Filip Verloove, Frank Hecker, Franck Le Driant, Glen Miller, H. Zell, Hélène Gervais, Ian Dodkins, Janick Marois, Jean Tosti, Jean-Charles Caillard, Jean-Jacques Milan, Jean-Paul Adam, Jean-Paul Davalan, Jean-Pierre Rubinstein, J-PH Reygrobellet, Jim Champion, John Steedman, Joost J. Bakker, Josiane Le Corff, Jouko Lehmuskallio, Laurent Francini, Malcolm Storey, M.-C. Duquette, Marie-Paule et Claude Burgard, Matthieu Marin, Nicolas Pipet, P. Libourel, Paul Starosta, Petr Polivka, Pierre Lhoir, Pieter Pelser, Robert Vidéki, Roger Darlington, Roger Prat, Roland Cattenoz, Ron Lance, Ron Vanderhoff, Rosa Pinho, Sarah Lewington, Sylvain Duchesneau.





Guide de reconnaissance des principales plantes invasives présentes sur le territoire

Syndicat Mixte Environnemental du Goëlo et de l'Argoat

